

Certificat

N° 2024 - 94453

Est certifié

Centre de formation Mistral

N° de déclaration d'activité : 938 400 05084

N° de SIREN : 950 013 219

pour les activités suivantes :

Action de formation L.6313-1

sur le site suivant :

Z.A.C. du Coudoulet, R.N. 7 Sud, 84100 Orange

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1 du code du travail
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatif au modalité d'audit associées au référentiel national qualité
- Le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesure en matière de formation professionnelle
 - La procédure de certification Hofi Cert.
 - le référentiel national qualité du 29 mars 2021 - V9
- Le règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889
 - A la charte d'usage de la marque Qualiopi
 - A l'arrêté du 31 mai 2023

Directeur Associé



Certificat

N° 2024 - 94455

Est certifié

CFM Languedoc Roussillon

N° de déclaration d'activité : 913 001 64330

N° de SIREN : 418 921 300

pour les activités suivantes :

Action de formation L.6313-1

sur le site suivant :

32 Rue d'Annibal, 30150 Roquemaure

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1 du code du travail
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatif au modalité d'audit associées au référentiel national qualité
- Le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesure en matière de formation professionnelle
 - La procédure de certification Hofi Cert.
 - le référentiel national qualité du 29 mars 2021 - V9
- Le règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889
 - A la charte d'usage de la marque Qualiopi
 - A l'arrêté du 31 mai 2023

Directeur Associé

